

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2014

PLFRSS POUR 2014 - (N° 2154)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 46

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 7

ANNEXE A

Annexe A

I. - À la première phrase de l'alinéa 6, substituer au nombre :

« 0,8 »

le nombre :

« 0,7 ».

II. - En conséquence, rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 8 :

«

(en milliards d'euros)

	2013	2014	2015	2016	2017
solde du régime général	-12,5	-9,8	-7,1	-3,0	1,5
solde du régime général et du FSV	-15,4	-13,3	-8,9	-4,5	0,7
solde tous régimes de base et FSV	-16,2	-13,6	-9,3	-5,2	-0,3

. ».

III. - En conséquence, rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 32 :

«

(en milliards
d'euros)

	2014	2015	2016	2017
Maladie				
Recettes	162,7	167,7	173,6	179,9
Dépenses	168,8	172,6	176,2	179,8
Solde	-6,1	-4,9	-2,7	0,1
Accidents du travail / Maladies professionnelles				
Recettes	12,1	12,6	13,1	13,7
Dépenses	11,8	11,9	12,1	12,3
Solde	0,3	0,7	1,0	1,4
Famille				
Recettes	56,5	57,8	59,6	61,5
Dépenses	59,2	60,0	61,1	62,4
Solde	-2,8	-2,2	-1,5	-0,9
Veillesse				
Recettes	115,7	119,2	124,4	129,4
Dépenses	117,0	120,0	124,3	128,5
Solde	-1,3	-0,8	0,1	0,9
Toutes branches consolidées				
Recettes	334,9	344,9	357,9	371,2
Dépenses	344,7	352,0	360,9	369,7
Solde	-9,8	-7,1	-3,0	1,5

. ».

IV. - Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 34 :

«

(en milliards d'euros)

	2014	2015	2016	2017
Maladie				
Recettes	186,9	192,3	198,6	205,5
Dépenses	193,0	197,2	201,3	205,4
Solde	-6,1	-4,9	-2,7	0,1
Accidents du travail / Maladies professionnelles				
Recettes	13,6	14,0	14,5	15,1
Dépenses	13,2	13,3	13,5	13,7
Solde	0,4	0,7	1,1	1,4
Famille				
Recettes	56,5	57,8	59,6	61,5
Dépenses	59,2	60,0	61,1	62,4
Solde	-2,8	-2,2	-1,5	-0,9
Vieillesse				
Recettes	219,0	224,6	232,6	240,2
Dépenses	220,7	225,8	233,2	240,4
Solde	-1,7	-1,2	-0,6	-0,2
Toutes branches consolidées				
Recettes	462,9	475,3	491,6	508,2
Dépenses	473,0	482,9	495,3	507,7
Solde	-10,1	-7,5	-3,7	0,5

. ».

V. - Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 36 :

«

(en milliards d'euros)

	2014	2015	2016	2017
Recettes	16,8	17,7	18,0	18,5
Dépenses	20,4	19,5	19,5	19,3
Solde	-3,5	-1,8	-1,5	-0,8

. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à prendre en compte les votes intervenus au Parlement.